



APPA

ASSOCIATION DES  
PSYCHOLOGUES ET DES  
PATIENTS ACCOMPAGNES

# CONSIGNES AUX AUTEURS

## REVUE *de Mailles à Je*



Matrice de l'article :

TITRE DE L'ARTICLE EN FRANCAIS (TREBUCHET MS TAILLE 16 GRAS  
centré)

*Nom de l'auteur (trebuchet MS taille 12 italique centré à droite)*  
*titre*  
*lieu d'exercice*

---

**Résumé:** en 800 caractères (espaces compris) maximum soit 7 ou 8 lignes environ  
Trébuchet MS, taille 10, sans interligne

**mots clés :** 5 à 10 mots maximum

---

Corps de texte en Trébuchet MS taille 12, minuscule, sans interligne

**BIBLIOGRAPHIE (titre en trébuchet MS gras taille 14)**

aux normes APA sous forme de notes de fin de document

## Comment rédiger un article dans la revue ?

Dès que l'argument de la journée d'étude clinique de l'APPA est publié, il est envoyé lors d'appels à contributions avec la date limite impérative de remise des textes. L'argument est également publié sur le site de l'Association des Psychologues et des Patients Accompagnés

[www.asso-psy.org](http://www.asso-psy.org)

Les textes doivent être envoyés par mail en fichier Word (.doc) pour soumission au mail suivant : [coordination.appa@gmail.com](mailto:coordination.appa@gmail.com)

Afin de permettre la publication des articles, il est demandé de respecter des conditions quant au fond et à la forme du texte.

### **Le fond**

- L'article doit être en adéquation avec la **ligne éditoriale** : La revue adopte un point de vue intégratif, la diversité des approches est donc privilégiée.
- L'article doit être en adéquation avec le **thème du numéro**.
- L'article doit discuter des différents enjeux et questionnements soulevés par le thème traité. Il est demandé dans la mesure du possible d'exposer à la fois une partie théorique, et des études de cas.
- La revue publie des articles de différents types :
  - **Recherche** : les articles de type recherche peuvent inclure des études quantitatives ou qualitatives et des études de cas.
  - **Nouvelles de la recherche** : La revue met en lumière les travaux effectués sur le laboratoire de recherche de l'association ou des recherches en cours dans le milieu universitaire.
  - **Pratique clinique** : les articles peuvent exposer un aspect de la pratique du métier de psychologue en s'appuyant à la fois sur la théorie, tout en exposant sa pratique clinique.
- L'article doit être **accessible tout en restant rigoureux dans les notions théoriques abordées**.
- L'article proposé doit respecter les enjeux posés par le secret professionnel (non reconnaissance du patient par des tiers, pas d'élément à caractère diffamatoire...) conformément à l'application du code de déontologie des psychologues.
- L'article ne doit pas avoir été antérieurement publié dans une autre revue, ni prévu pour une autre publication
- En cas de publication de l'article, l'auteur s'engage à céder les droits d'auteurs liés à l'article en renvoyant dûment signée une lettre d'accord qui lui sera préalablement remise.

